



Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité

Déclaration du Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité au Burundi à l'occasion de la commémoration de son sixième anniversaire

10 Mai 2021

1. Ce 10 mai 2021, le MFFPS fête le sixième anniversaire du début des manifestations et de la lutte des femmes et filles burundaises pour la restauration et le respect de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi de 2000. Le MFFPS célèbre aujourd'hui cette lutte de femmes de tous bords, de toute ethnie, qui le 10 Mai 2015 décidèrent d'envoyer un message qui restera gravé dans l'histoire du pays et les mémoires des Burundais à travers ses trois principes fondamentaux:
 - Le rejet absolu de toute violation des Accords et la Constitution nationale, qui constituent le pilier de la gouvernance du Burundi de 2015 ;
 - L'unité et la diversité dans la résistance pacifique face à la répression féroce du gouvernement burundais ;
 - L'affirmation du rôle des femmes et filles burundaises comme actrices dans la transformation de leur pays.
2. Le MFFPS saisit cette occasion pour honorer la mémoire de celles qui ont payé de leurs vies ou leur liberté le prix de la lutte pour un Burundi libre et démocrate, Christa Bénigne, une femme leader de Bujumbura rural, Charlotte UMUGWANEZA, Claudette KWIZERA , Hafsa MOSSI, ainsi que des centaines d'autres.
3. Le MFFPS rappelle en outre, qu'à la suite de la répression violente étatique qui a suivi la marche des femmes, des membres de la police, sécurité et Imbonerakure ont commis des viols massifs et autres traitements inhumains et dégradants contre les manifestantes ou non .
4. Des centaines de milliers de femmes et filles ont été exilées. D'autres qui sont restées au pays comme les journalistes, Christine KAMIKAZI, Agnès NDIRUBUSA, la jeune mère Christa KANEZA, voient leurs droits bafoués quotidiennement.
Plus de 60% des réfugiés burundais éparpillés dans le monde sont constitués des femmes et des enfants. Jusqu'à ce jour, justice n'a pas encore été rendue.
5. Le MFFPS exprime par cette occasion sa solidarité avec les familles de toutes les victimes de cette répression, sa solidarité avec les femmes et filles réfugiées qui continuent à faire preuve



Mouvement des Femmes et Filles pour la Paix et la Sécurité

d'un courage et un engagement exceptionnels et se battent dignement pour leur survie et celle de leur famille dans des contextes difficiles d'hostilité à leur égard dans certains pays voisins.

6. Cette commémoration intervient dans un contexte politique de violations généralisées des droits humains constituées notamment d'arrestations et détentions arbitraires, d'enlèvements et ou disparitions forcées, de violences sexuelles basées sur le genre, de tortures et d'atteintes à la vie, de trafic des êtres humains majoritairement des femmes et filles et de spoliations des biens dont les auteurs sont principalement des agents de la police nationale, des agents du Service National de Renseignement, des administratifs à la base et des miliciens Imbonerakure et autres. Toutes ces violations sont commises en toute impunité.
7. Cet anniversaire intervient aussi dans un contexte de parodie judiciaire dans laquelle 13 défenseurs des droits humains et autres ont été condamnés à de lourdes peines en violation flagrante de leurs droits fondamentaux garantis par la constitution nationale et des procédures pénales du Burundi. Parmi ces 13 défenseurs des droits humains condamnés figurent 2 grandes femmes activistes dont le MFFPS salue le courage et la résilience dont elles font constamment preuve face à cette injustice.
8. Le MFFPS réaffirme son engagement indéfectible à continuer à lutter pour un Burundi libre, digne et démocrate. Le MFFPS appelle chaque femme, de l'intérieur du pays, comme celles de la diaspora, à continuer à faire preuve de courage et de solidarité et à dénoncer les violations quotidiennes contre le peuple burundais afin de rompre avec le silence qui tue et l'impunité qui encourage une oppression étatique continue et systématique des auteurs. Unissons nos voix pour la dignité du peuple burundais, et des Barundikazi en particulier.
9. Le MFFPS continue à lancer un appel vibrant à la communauté régionale et internationale à ne pas détourner son regard de la souffrance des Burundais et à continuer à veiller à s'acquitter de ses responsabilités, notamment de prévention de violations massives des droits humains.

Pour le MFFPS

Directrice Exécutive

Me Immaculée HUNJA